

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12486>

Clotilde Reiss attend le verdict de ses juges

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2010

Spyworld Actu

Le procès de la jeune Française, arrêtée cet été, a pris fin samedi. Son avocat se dit confiant.

Au bout du fil, la voix est confiante. « J'ai plaidé en faveur d'un acquittement de ma cliente. Je suis très optimiste », insiste Mohammad Ali Mahdavi Sabet, contacté à Téhéran par Le Figaro. [Arrêtée pendant l'été](#), en pleine crise post-électorale, Clotilde Reiss a comparu pour la quatrième fois, samedi, devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran. L'audience, [présentée comme étant la dernière](#), a duré plus de deux heures. Accompagnée de l'ambassadeur de France et de son premier conseiller, la jeune Française a, une nouvelle fois, dû se défendre face aux trois principales accusations qui pèsent contre elle : avoir participé aux manifestations illégales, avoir envoyé des informations par e-mail et avoir porté atteinte à la sécurité de l'État. En Iran, ces différents délits sont passibles, selon la loi en vigueur, de plusieurs années de prison.

La justice dispose désormais d'une semaine pour donner son verdict. « L'ambiance était plutôt détendue et j'ose espérer une bonne nouvelle », poursuit l'avocat, qui ne cesse d'insister sur l'innocence de sa cliente. Pour sa part, le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Valero, souhaite qu'elle « puisse rapidement regagner la France ».

D'abord accusée d'espionnage et incarcérée à la prison d'Evin, Clotilde Reiss, 24 ans, était apparue le 1er août au tribunal révolutionnaire lors d'une audience collective et télévisée, dans le cadre des procès groupés d'opposants et de manifestants qui ont suivi [l'élection controversée de Mahmoud Ahmadinejad](#), le 12 juin dernier. Elle avait ensuite été libérée sous caution. Elle réside, depuis, dans l'enceinte de l'ambassade de France. Passionnée d'Iran et parlant couramment le persan, la jeune femme venait de passer plusieurs mois à Ispahan pour y enseigner le français, avant son arrestation, le jour de son départ d'Iran, à l'aéroport de Téhéran.

Suggestion d'un possible troc

Très vite politisée, l'affaire Reiss n'a pas manqué d'envenimer les relations, déjà tendues, entre la France et l'Iran. Puis, la suggestion par Téhéran d'un possible troc contre des prisonniers iraniens semble avoir renforcé le contentieux entre les deux pays. « Vous devez savoir qu'il y a quelques Iraniens qui sont en prison en France depuis des années. Ce sont des prisonniers qui, eux aussi, ont une famille, eux aussi ont un père, une mère », avait déclaré, en septembre, le président Ahmadinejad à l'envoyé spécial de France 2 à Téhéran.

La France s'était officiellement montrée opposée [à cette offre d'échange](#) qui, selon les experts du dossier, ferait allusion à deux hommes en particulier. Le premier s'appelle Ali Vakili Rad. Accusé d'avoir assassiné un ex-premier ministre iranien en exil, en 1991, il vient de purger dix-huit ans de prison en France et espère sa libération proche. Le second n'est autre que [Madjid Kakavand](#), un ingénieur iranien retenu en France et sous le coup d'une demande américaine d'extradition. La justice française doit se prononcer sur son cas à la mi-février.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/international...>